trop de travail. Cela m'obligerait à faire une étude du CANADA-REVUE.

— Mais vous n'êtes pas seul, Monseigneur, vous nous l'avez donné à entendre il y a un instant; d'ailleurs, permettez-nous de nous étonner que vous ayez lancé votre mandement sans cette étude préalable.

Silence.

- Si je ne me trompe, fit un de nos délégués, la principale objection au CANADA-REVUE se résumerait dans la prétention au droit de dénoncer et de condamner les prêtres seandaleux et dangereux ?
- Oui, dit Monseigneur, à peu près. Personne n'a le droit de dénoncer un prêtre à d'autre qu'à moi.
- Mais si l'on vous dénonce un prêtre corrupteur de l'enfance et des femmes, viendrezvous dire bien haut aux pères de famille qu'ils doivent se défier de ce prêtre-là?
 - Ce serait difficile.
- Alors, Monseigneur, au nom des directeurs du Canada-Revue, nous vous déclarons franchement que les maris et pères de famille ne se soumettront jamais à cela. Un mari ou un père qui surprend un prêtre en train de séduire sa femme ou de corrompre son enfant a, de par toutes les lois divines et humaines, le droit de le châtier corporellement; comment voulez-vous lui défendre de dénoncer le corrupteur ou le séducteur?

C'est très beau, Monseigneur, de s'en rapporter à vous, parce que nous reconnaissons en vous un homme juste et droit; maisil ne s'agit pas du plus ou moins de confiance que nous pouvons avoir en votre personne, il s'agit d'un principe. Il y a d'autres évêques dans le pays, et, d'ailleurs, vous-même vous aurez un successeur.

Ici intervinrent nombre d'allusions personnelles avec noms, dates et faits à l'appui, et nous devons rendre cette justice à Monseigneur qu'il écouta, avec sa bienveillance accoutumée, cette longue série de crimes sur lesquels nous aurons à revenir un jour, et n'essaya pas à s'insurger contre les faits; cependant, après avoir réfléchi longuement:

— Il faut pourtant une soumission sans con ditions, dit-il.

- Ceci est IMPOSSIBLE, Monseigneur, telle fut la réponse unanime de nos amis. Une soumission comme vous la désirez, Monseigneur, ne peut même pas être discutée. Les directeurs qui nous ont envoyés vers vous n'entendent pas faire autre chose que des concessions dignes. En dehors de ces concessions dignes, ils no reculeront pas d'une semelle. Ils sont décidés à lutter contre toute décision arbitraire; ils entendent poursuivre et en appeler, s'il est nécessaire, au Conseil Privé. Jugez un peu ce qui arriverait si vous succombiez!
 - Ah, oui, mes panvres enfants!
- Des citoyens, continua l'un des interlocuteurs, sont disposés à fournir tous les fonds nécessaires pour soutenir un procès éclatant. Souvenez-vous que, depuis l'affaire Guibord, l'atmosphère religieuse au Canada était sereine, En ce moment l'orage s'amencelle, il se prépare un coup de foudre terrible que vous, Monseigneur, pourriez et devriez éviter pour le bien de l'Eglise au Canada. Voyez, le peuple est monté, et parle aujourd'hui librement des choses qu'il avait vues et sur lesquelles il avait gémi depuis tant d'années sans oser ouvrir la bouche. L'œil est aux aguets, et tout est percé à jour ; les hypocrites fraudes sous lesquelles se cachaient les plus immondes profanations ne sont plus un refuge pour personne. Tout se sait, et l'indignation comme une marée montante s'est élevée jusqu'à la bouche de ceux qui souffrent, Prenez gardequ'elle déborde, rien n'arrêterait le torrent que vous pouvez encore contrôler et détourner, si vous consentez à éconter la voix de l'opinion publique. N'attendez pas cependant; plus tard, il serait trop tard.

Il y a longtemps, à propos de politique, par exemple, que notre clergé reçoit des avertissements et des conseils. En a-t-il profité?

Il y a longtemps que les vrais amis du clergé et de la religion, ceux qui savent parler aux prêtres et aux évêques, la tête haute, leur disent: Défiez-vous, vous êtes trompés, vous êtes avenglés, vous ne voyez pas venir la tempête, vous vous endormez dans une fausse sécurité, le réveil sera terrible.

On n'a pas voulu les écouter, on sait ce qui en est advenu. Aujourd'hui on ferme encore